

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vendredi 26 novembre à 18h, le Conseil Municipal de Dammarie sur Loing, dûment convoqué le 21 novembre 2021, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre Ducardonnet, maire. Cette séance est enregistrée vocalement.

Présents : M. Alexandre Ducardonnet, M. Denis Salin, Mme Béatrice Beauté, Mme Patricia Le fur, M. Michel Lachèze, Mme Rose-Anne Bonneau

Excusés : M. Julien Chenault donne pouvoir à Béatrice Beauté
Mme Sylvie Reine donne pouvoir à Mme Rose-Anne Bonneau.
M. Gilbert Debost, donne pouvoir à Patricia Le Fur

Absent : M Jean-Pierre Beauchesne
Secrétaire de séance : Rose-Anne Bonneau
Séance ouverte à 18h 00

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 octobre 2021 : Après sa lecture par M. le Maire, le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

Décisions modificatives ajustements des chapitres budgets :

Les reports des résultats antérieurs ont été ajustés, (il manquait des chiffres du trésor public lors de la réalisation du budget primitif)
Des modifications entre lignes de crédit ouvert sont réalisés, et des montants supplémentaires sont attribués sur différents comptes. Tous cela afin de rendre créditeur différent chapitres budgétaires et régler les dernières factures rattachées au budget 2021.

Décisions modificatives dans le budget communal 2021

Pour du fonctionnement

N° Compte	Ordre Réel	Débit €	Crédit €	
DF 012 6411	R	11 000.00		
DF 012 6451	R	5 000.00		
DF 023 023	O	28 122.06		
DF 65 65641	R	800.00		
DF 67 6713	R	1 500.00		
DF 67 673	R	8 500.00		
RF 002 002	R		246 286.03	

Pour de l'investissement

N° Compte	Ordre Réel	Débit €	Crédit €	
DI 040 1641	O		47 245.68	
DI 16 1641	R	47 245.68		
DI 20 2051	R	500.00		
DI 21 2158 77	R	6 710.00		
DI 21 2183 77	R	1 100.00		
DI 21 2184	R	16 600.00		
DI 21 2188 77	R	3 000.00		
RI 001 001	R		3 787.94	
RI 021 021	O		24 122.06	

Décisions modificatives dans le budget assainissement

Pour le fonctionnement

N° Compte	Ordre Réel	Débit €	Crédit €	
DF 002 002	R	75 274.57		
DF 042 6811	O	66 523.04		
DF 66 66 111	R	1 800.00		
DF 66 6688	R	800.00		
DF 67 6712	R	560.00		
DF 67 673	R	2 500.00		
RF 042 777	O		28 712.52	
RF 70 70611	R		42 700.00	
RF 74 74	R		76 045.09	

Pour l'investissement

N° Compte	Ordre Réel	Débit €	Crédit €	
DI 001 001	R	11 512.14		
DI 040 1391	O	28 619.73		
RI 040 28156	O		1 751.52	
RI 040 28158	O		64 771.52	

Voté 8 voix pour et une voix contre

Admission en non-valeur et créances éteintes

1- Budget Fonctionnement de la commune

Créances en non-valeur :

Factures de 2008 à 2013 concernant impôts fonciers non payés et dossier passés en surendettement
Compte 6541 725.37 €

Voté à l'unanimité par le conseil municipal

2- Budget assainissement

Non-valeurs & créances éteintes

Personnes ayant déménagées ou décédées	compte 6541	6 265.60 €
Personnes dossiers en surendettement	compte 6542	2 053.70 €

Voté à l'unanimité par le conseil municipal

Demande de subventions pour l'année 2022

Le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour déposer des dossiers de demande de subvention pour :

- la mise en place d'un Jardin du Souvenir sur notre commune
- les travaux d'entretien et de mise en sécurité sur les routes communales

Augmentations des tarifs de la Salle Polyvalente au 1^{er} janvier 2022

La salle est régulièrement louée les week-ends, Pauline Ballanger qui assure les états des lieux « entrée & sortie », est intervenue plusieurs fois pour assurer une intervention technique en cours de week end. Une astreinte sera donc proposée à Mme Ballanger afin d'assurer ce suivi, du vendredi 18 h au lundi 9 heures. Une prime d'astreinte sera versée. Le conseil municipal souhaite une augmentation des tarifs de salle municipale pour couvrir cette dépense supplémentaire.

Les nouveaux tarifs de location sont

Pour le week-end

- pour les Non Dammariens 350 €
- pour les Dammariens 300 €

Pour une journée

- pour les Non Dammariens 200 €
- pour les Dammariens 175 €.

Les tarifs sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal

Questions diverses

* Le conseil municipal remercie les employés communaux et les bénévoles pour l'important travail de tri et rangement à l'atelier technique, ainsi qu'à l'ancienne bibliothèque

* L'installation des décors de Noël a commencé cette semaine, des bénévoles s'y engagent activement.

* Pour l'église, avec l'association de l'église et l'installation du Père Jean Sigot pour la paroisse des idées de réaménagements du mobilier ont été suggérées : remise en place d'un autel, installation des bancs et stalles dans la chapelle...

* Un compromis de vente va être signé dans la semaine pour la maison de l'ancienne institutrice à hauteur de 46 500 €. Cette somme pourra permettre de refaire en partie, l'aménagement des anciennes classes devenues salles associatives et de l'ancienne poste.

* L'entreprise Rat est intervenue pour faire les premiers travaux suite aux problèmes d'infiltration sur la toiture de la salle polyvalente et du local technique attenant.

Un devis est en cours pour les futurs travaux à effectuer sur cette toiture.

* Un travail important de vérification pour la mise en place du PLUI sur notre commune est en cours

- Le contrat de renfort secrétariat en CDD accordé à Mme SADI, a été interrompu pour cause de non intégration au sein de l'équipe du personnel municipal et des élus
- Virginie Morard prendra le secrétariat de mairie à plein temps à partir du 01/01/2022, un recrutement pour son remplacement à la poste est en cours

Virginie est inscrite à plusieurs formations sur le budget en 2022

Une formation sur site va être réalisée début 2022 par JVS afin de parfaire l'utilisation du logiciel comptabilité communale. Des élus vont également suivre cette formation afin d'épauler Virginie dans ses tâches de comptabilité.

La séance est levée à 19h45